

Résolution

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Secteur Ouest (mais pourrait éventuellement concerner les secteurs Neuchâtel Nord, Sud et Est)

Titre de la résolution

Lieu pour les Assemblées citoyennes (AC)

Auteur-e-s de la résolution

Eliane Mollia, Jonas Aegerter, Ludovic Droz, Olivier Forel, Yann Graber, Solange Jaccard, Evan Rohr, Bernard Simond, Françoise Yoder (membres de l'AQSB!)

Destinataire-s de la résolution

Conseil communal (éventuellement Conseil général par sa commission des Assemblées citoyennes)

Date et lieu

Neuchâtel-Serrières, 06.02.2025

Commentaires

Texte de la résolution

Les assemblées citoyennes des secteurs Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest se sont, depuis le début, toutes tenues au Temple du Bas. Cette immense salle ne répond pas au nombre de personnes présentes lors de ces rencontres, en tout cas en ce qui concerne le Secteur Ouest où il n'y a jamais eu plus de cinquante personnes et même beaucoup moins en général.

A plusieurs reprises, il a été souhaité oralement lors des rencontres du Secteur Ouest que ces assemblées aient lieu dans les quartiers concernés afin de pouvoir attirer plus de monde et donc de permettre une plus grande représentativité des citoyen-ne-s. Apparemment, notre souhait n'a pas été pris en compte vu que les deux prochaines rencontres en 2025 auront à nouveau lieu au Temple du Bas.

Même si la salle de gymnastique du Collège de Serrières par exemple n'est que très peu disponible, il existe d'autres endroits publics (p.ex. aula du collège des Charmettes) ou privés (p.ex. cafèt d'Alfaset) qui répondraient bien mieux à nos attentes et qui engendreraient certainement des coûts plus bas que la location du Temple du Bas y compris l'équipe technique.

Nous réitérons donc par écrit notre demande que ces rencontres aient lieu dans notre secteur.

Annexe(s) éventuelle(s)